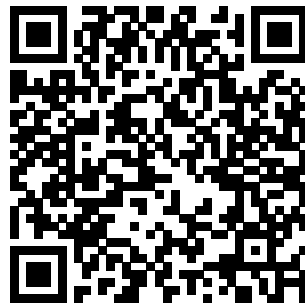


## VILLE DE CARPENTRAS



# CARPENTRAS

Capitale du Comtat Venaissin



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 15 janvier 2025**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 5 janvier 2021 sous réserves d'incidents**



**CARPENTRAS**  
Capitale du Comtat Venaissin

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE  
DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES  
Administration Finances et Commande Publique**



Ecrit par Echo du Mardi le 5 janvier 2021

1 - Dénomination de la Collectivité qui passe le marché : VILLE DE CARPENTRAS

Adresse : Hôtel de Ville - BP N° 264 - 84208 CARPENTRAS CEDEX

Pouvoir Adjudicateur : Commune de CARPENTRAS, représentée par Monsieur le Maire.

2 - Objet du marché : MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE D'ETUDE ET DE TRAVAUX DE VRD

3 - Mode de passation choisi : procédure adaptée sous forme d'un accord-cadre (mono attributaire) à bons de commande avec fixation de maximum (article R2123-1, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique)

4 - Montant maximum annuel des commandes possibles (H.T.) : 69 000 €

5 - Durée du marché : un an à compter de la date de notification, renouvelable tacitement deux fois pour la même période, sauf dénonciation de l'une ou l'autre des parties contractantes, par lettre recommandée avec un préavis de deux mois.

6 - Date limite de remise des offres : vendredi 22 janvier 2021 - 12h00

7 - Modalités d'obtention des dossiers de candidature : ils doivent obligatoirement être téléchargés sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante :

<http://www.e-marchespublics.com>

8 - Modalités de dépôt des offres : elles doivent obligatoirement être déposées sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante : <http://www.e-marchespublics.com>

Les offres transmises sous format papier ne sont plus acceptées et sont considérées comme non-conformes, c'est-à-dire irrégulières.

9 - Questions et demandes de précisions complémentaires :

Dans le cadre de la réglementation relative à la dématérialisation, la Ville de Carpentras ne répondra à aucune question par voie téléphonique.

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les candidats pourront s'adresser jusqu'à sept (7) jours ouvrés précédant la date de remise des offres par courrier électronique, au pouvoir adjudicateur via la plateforme : <http://www.e-marchespublics.com/>

Les questions d'ordre général posées par les candidats feront l'objet d'une information transmise à l'ensemble des candidats.

10 - Conditions de participation :

Pour participer, le candidat devra joindre, conformément aux articles R2142-1 à R2142-14 et R2143-3 à R2143-10 du Décret n° 2018-1075 susvisé, les documents mentionnés à l'article 14 du CCAP.

11 - Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

1 - Valeur technique de l'offre - pondération 55 % - Note sur 20 : jugée aux vues d'un mémoire justificatif présentant :

- les moyens humains et matériels : description détaillée des moyens humains et matériels affectés aux tâches et missions. Le chef de projet sera identifié et sera l'interlocuteur de la Maîtrise d'ouvrage (noté sur 8)

- note méthodologique : schéma d'organisation (programmation et gestion des tâches, fréquences des réunions) - conduite opérationnelle en phase étude et en phase travaux (noté sur 10)

- les délais proposés par le candidat pour la remise des documents d'études (noté sur 2)



Ecrit par Echo du Mardi le 5 janvier 2021

2 - Offre de prix : pondération 45 %. Note sur 20. Le prix de la prestation sera apprécié au regard des informations indiquées dans l'acte d'engagement.

12 - Modalités essentielles de financement et de paiement : règlement par mandat administratif des sommes dues au titre du marché dans un délai maximum de 30 jours à dater de la réception en Mairie de la demande de règlement (transmission des factures obligatoirement par voie dématérialisée par la solution nationale Chorus Pro. Les dépenses sont inscrites dans les ressources propres du budget communal.

13 - Délai de validité des offres : 120 jours (cent vingt jours)

14 - Date d'envoi à l'organisme chargé de la publication : mercredi 23 décembre 2020

Le Maire,

Serge Andrieu

3947039

Publié le 05/01/2021